



CONSULATS D'ALGÉRIE EN FRANCE

Chaib réunit les chefs de postes

Page 09



Du nouveau pour les ordres de versement

Page 09

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

Saïd Sayoud lance un plan préventif et proactif

Page 09



GESTION DES PROGRAMMES PUBLICS



Suivi serré des projets de développement et priorité aux délais

Page 03

EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE



La Protection civile lance le recrutement de maîtres-nageurs

Page 03

JOURNÉES DES MÉTIERS À ORAN



De nouvelles formations en agriculture et tourisme

Page 04

LOGEMENT SOCIAL À SIDI CHAHMI



Lancement de la mise à jour des dossiers pour 300 unités

Page 04

SOUTENANCE DOCTORALE À L'UNIVERSITÉ ORAN 2



Quand un spécialiste en réadaptation fonctionnelle repense la douleur entre science et vécu

Page 02

SOUTENANCE DOCTORALE À L'UNIVERSITÉ ORAN 2

Quand un spécialiste en réadaptation fonctionnelle repense la douleur entre science et vécu

Djamila M

Une soutenance doctorale singulière s'est tenue à l'Université Mohamed Ben Ahmed 2 d'Oran, au sein de la Faculté des sciences sociales, mettant en lumière un travail de recherche qui croise médecine et philosophie. Le Professeur Khaled Layadi, chef de service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle au CHU Benzerdjeb d'Oran, y a présenté une thèse de doctorat en philosophie qui se distingue par son approche interdisciplinaire, à la fois théorique et ancrée dans l'expérience clinique.

Un regard croisé sur la douleur

Intitulée « La douleur en médecine contemporaine entre le subjectif et l'objectif », la thèse propose une réflexion approfondie sur la manière dont la médecine moderne appréhende la douleur. L'objectif est de dépasser les lectures strictement biomédicales qui la réduisent à un phénomène physiologique mesurable. Le chercheur invite ainsi à considérer la douleur comme une expérience humaine globale, où s'entrelacent le corps, la psyché, la conscience et la perception du sens. Loin d'être un simple symptôme, elle devient une réalité vécue, singulière et difficilement réductible à des indicateurs techniques.

Objectivité médicale et vécu du patient



L'un des axes centraux du travail repose sur la tension entre la

logique objective de la médecine contemporaine et la dimension subjective de l'expérience douloureuse.

D'un côté, les progrès technologiques — imagerie médicale, biomarqueurs, dispositifs de mesure — permettent une meilleure compréhension des mécanismes biologiques. De l'autre, ils ne suffisent pas à saisir la totalité de ce que vit le patient.

Selon la thèse, la douleur reste profondément liée à un vécu individuel, façonné par des facteurs psychologiques, sociaux et existentiels. Elle échappe ainsi à toute tentative de réduction purement quantitative.

Les limites d'une médecine trop technicisée



L'étude met également en garde contre une technicisation excessive de la pratique médicale. En privilégiant les outils de me-

relation soignant-patient.

Le patient pourrait alors être perçu comme un simple cas clinique, au détriment de son vécu singulier. La thèse plaide au contraire pour une approche plus globale, intégrant l'écoute, l'empathie et la compréhension du contexte de vie du malade.

Douleur chronique et enjeux éthiques

Le travail doctoral aborde également des problématiques sensibles telles que la prise en charge de la douleur chronique, l'accompagnement des patients et les pressions psychologiques auxquelles sont confrontés les professionnels de santé.

Ces situations soulèvent, selon

l'auteur, des questions éthiques fondamentales qui dépassent la seule efficacité thérapeutique et interrogent le sens même de la pratique médicale contemporaine.

Un médecin chercheur entre clinique et philosophie



Le profil du doctorant a particulièrement retenu l'attention. Praticien expérimenté, il dirige le service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle au CHU Benzerdjeb d'Oran. Son parcours illustre une articulation rare entre terrain médical et réflexion philosophique. À l'occasion de la soutenance, il a expliqué n'avoir jamais rompu avec la pratique médicale, tout en poursuivant un cursus en philosophie, depuis la licence jusqu'au doctorat. Cette double trajectoire lui a permis de nourrir sa réflexion à partir de situations cliniques concrètes, observées au quotidien auprès de patients souffrant de douleurs chroniques. Pour lui, la diversité des cas rencontrés en milieu hospitalier constitue une source essentielle de réflexion, transformant l'expérience médicale en matériau philosophique.

Une expérience saluée comme pionnière



Du côté du jury, le professeur Hocine Zaoui, de l'Université Oran 2 et directeur de thèse, a qualifié ce travail de contribution originale dans le paysage académique algérien. Selon lui, il s'agit d'une approche qui réussit à articuler diagnostic médical et analyse philosophique du sens. Il a souligné la dimension innovante de cette recherche, qui s'appuie sur une expérience de terrain réelle, lui conférant une portée à la fois théorique et pratique. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de décloisonner

les disciplines et de favoriser le dialogue entre sciences médicales et sciences humaines.

Vers une approche multidisciplinaire de la douleur



Le professeur Mohamed Djedidi, de l'Université de Constantine et membre du jury, a également salué la richesse de la thèse. Il a insisté sur la complexité du sujet, qui exige une lecture croisée entre différentes disciplines. Pour lui, cette soutenance constitue une expérience rare dans le contexte universitaire national, dans la mesure où elle émane d'un médecin formé en philosophie. Elle met en lumière la nécessité de dépasser les approches spécialisées pour mieux comprendre des phénomènes humains complexes comme la douleur.

Il a également rappelé que, malgré les avancées technologiques, aucune machine ne peut remplacer la dimension relationnelle du soin, fondée sur l'écoute et l'interprétation du vécu du patient.

Une dynamique de décloisonnement des savoirs

Les différents intervenants ont enfin convergé vers une même conclusion : cette thèse illustre l'importance du dialogue entre disciplines et ouvre des perspectives nouvelles pour la recherche scientifique en Algérie.

Elle met en avant une vision de la médecine où la technique et l'humain ne s'opposent pas, mais se complètent dans la compréhension globale de la souffrance.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

GESTION DES PROGRAMMES PUBLICS

Suivi serré des projets de développement et priorité aux délais

S Hadjar

Le suivi des programmes de développement inscrits au titre de l'exercice 2026 a été au centre d'une réunion de coordination présidée, ce lundi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. Cette rencontre, qui a réuni l'ensemble des directeurs de l'exécutif ainsi que les cadres de la wilaya, s'inscrit dans une démarche de pilotage rigoureux des projets financés par le budget local et la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Au cours de cette séance de travail, plusieurs secteurs stratégiques ont présenté des bilans détaillés sur l'état d'avancement des opérations engagées. Les responsables des Travaux publics, de l'Hydraulique, de la Santé, de l'Éducation, mais aussi du Transport, de l'Agriculture et de

la Formation professionnelle ont exposé les taux de réalisation et les contraintes rencontrées sur le terrain. L'objectif affiché est d'assurer une lecture transversale des projets afin d'améliorer la coordination intersectorielle et d'éviter les retards liés aux lourdeurs administratives.

Une attention particulière a été accordée au Programme d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC 2026), qui constitue un levier essentiel pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Ce programme englobe notamment des opérations de désenclavement, de raccordement aux réseaux, ainsi que la réhabilitation d'infrastructures de proximité dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et des équipements publics. À l'issue des présentations, le chef de l'exécutif a insisté sur la néces-

sité d'un suivi de proximité et d'une présence accrue sur le terrain. Il a donné des instructions fermes pour accélérer le rythme de réalisation et veiller au respect strict des délais contractuels.

La qualité des travaux et la durabilité des infrastructures ont également été soulignées comme des critères déterminants dans l'évaluation des performances des gestionnaires de projets. Enfin, cette réunion traduit la volonté des autorités locales de renforcer l'efficacité de la dépense publique et de garantir une concrétisation tangible des programmes engagés. L'enjeu demeure d'assurer une répartition équilibrée des investissements entre les différentes communes, tout en répondant aux attentes croissantes de la population en matière de services et d'équipements.

VALORISATION DU TISSU URBAIN HISTORIQUE À SIDI EL HOUARI

Projet d'une école de formation de Sonelgaz au lycée Kadari Hocine

Sarah M

Le quartier historique de Sidi El Houari s'apprête à accueillir un projet structurant alliant formation professionnelle et préservation du patrimoine. Lors d'une réunion de coordination présidée, ce lundi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, le projet de réalisation d'une école de formation relevant de Sonelgaz Services a été présenté, avec pour site d'implantation l'ancien lycée Kadari Hocine.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de réhabilitation du

bâti ancien par sa réaffectation à des fonctions à forte valeur ajoutée. En investissant un édifice emblématique du vieux quartier, les autorités locales et l'entreprise publique entendent conjuguer sauvegarde du patrimoine architectural et développement des compétences dans un secteur stratégique, celui de l'énergie.

Selon les explications fournies par le directeur régional de Sonelgaz Services, cette future école aura pour vocation de former techniciens et cadres dans les métiers liés à l'électricité et au gaz. Elle sera dotée d'équipements pédagogiques

modernes, tout en respectant les spécificités architecturales du site. Les travaux d'aménagement devront ainsi concilier exigences techniques et préservation de l'identité historique du bâtiment. Au-delà de sa dimension formative, ce projet est perçu comme un levier de revitalisation pour Sidi El Houari. L'implantation d'un établissement de formation dans ce quartier chargé d'histoire pourrait contribuer à dynamiser l'activité locale, attirer de nouveaux flux et redonner une attractivité à une zone confrontée à des défis urbains persistants. Pour le wali, ce type

d'initiative illustre une approche intégrée du développement urbain, où la réhabilitation du patrimoine s'accompagne d'opportunités concrètes pour la jeunesse. En renforçant la présence d'institutions structurantes dans les quartiers anciens, les pouvoirs publics ambitionnent de freiner la dégradation du tissu urbain tout en ouvrant de nouvelles perspectives professionnelles. À travers ce projet, Sidi El Houari amorce ainsi une nouvelle étape, où mémoire historique et besoins contemporains se rejoignent pour dessiner les contours d'un renouveau durable.

RAYONNEMENT ACADÉMIQUE

Une revue de l'université Oran 2 accède au classement international Q2

Meriem B

L'université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed franchit un nouveau cap dans son rayonnement scientifique international. Dans un communiqué rendu public, l'établissement annonce que sa revue académique « Traduction et Langues » vient d'être classée en catégorie Q2 dans le système international SCImago Journal Rank (SJR), dans le domaine de la littérature et de la théorie littéraire.

Cette distinction constitue une avancée notable pour cette publication spécialisée, consacrée aux études de traduction, aux sciences du langage et à la recherche littéraire. Elle témoigne de la qualité scientifique des travaux publiés ainsi que de leur impact croissant au

sein de la communauté académique internationale.

Le classement SCImago, référence mondiale en matière d'évaluation des revues scientifiques, repose sur un système de quartiles allant de Q1 à Q4, en fonction de la visibilité, de l'influence et du niveau de citation des publications. L'accès au rang Q2 positionne ainsi la revue parmi les publications reconnues pour leur qualité et leur contribution significative à la production scientifique à l'échelle mondiale.

Au-delà de la performance éditoriale, cette reconnaissance met en lumière les efforts soutenus de l'équipe de rédaction, des évaluateurs et des chercheurs contributeurs, engagés dans une démarche d'excellence et d'ouverture aux standards internationaux de publication. Elle

reflète également la stratégie de l'université Oran 2 visant à promouvoir une recherche rigoureuse et compétitive.

Par cette consécration, l'établissement réaffirme son ambition de consolider la place des revues scientifiques nationales dans les circuits internationaux de diffusion du savoir. Il souligne également son engagement à soutenir durablement la recherche académique en Algérie, en valorisant la production scientifique locale et en renforçant sa visibilité sur les scènes régionale et internationale.

Ce classement vient ainsi conforter la dynamique de modernisation et d'internationalisation engagée par l'université, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour ses chercheurs et ses publications.

EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE

La Protection civile lance le recrutement de maîtres-nageurs

Toufik k

À l'approche de la saison estivale 2026, la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran a annoncé, ce lundi, l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs saisonniers. Cette opération, placée sous la supervision de la Direction générale de la Protection civile, vise à renforcer le dispositif de surveillance des plages tout au long du littoral oranais durant la période estivale.

Les candidats intéressés sont invités à se rapprocher des unités côtières de la Protection civile, notamment celles d'Arzew, Gdyl, Aïn El Turck, Boutlélis, Bousfer et Mers El Hadjadj, afin de déposer leurs dossiers. D'autres points de dépôt sont également prévus au niveau de Belgaïd ainsi que de l'unité maritime.

Le concours se déroulera sur trois jours, du 26 au 28 avril 2026, au niveau de plusieurs piscines réparties à travers la wilaya, dont celles de la Médina Djedida, d'Aïn El Turck, de Boutlélis, d'Arzew, d'Aïn El Bia et de Gdyl.

Ces épreuves permettront d'évaluer les aptitudes physiques et les compétences en natation des postulants, critères essentiels pour assurer la sécurité des estivateurs.

Pour être éligibles, les candidats doivent être âgés d'au moins 19 ans à la date du concours, jouir d'une bonne condition physique et maîtriser la natation.

Le communiqué précise également que les postulants doivent être exempts de tatouages, disposer de leurs droits civiques et faire preuve de bonne moralité. Les futurs saisonniers devront par ailleurs s'engager à exercer sur l'ensemble des plages surveillées de la wilaya et à suivre une formation en secourisme après leur réussite aux épreuves.

À travers cette campagne de recrutement, la Protection civile entend anticiper les besoins liés à l'affluence estivale et garantir une couverture optimale des plages autorisées à la baignade.

Chaque année, ce dispositif constitue un maillon essentiel dans la prévention des noyades et la sécurisation des zones balnéaires, particulièrement fréquentées durant les grandes chaleurs.

CHUTE MORTELLE

Une jeune femme décède après une chute aux Falaises

T. K

Un drame s'est produit dans la soirée d'avant-hier aux Falaises d'Oran, où une jeune femme de 22 ans a perdu la vie après une chute depuis un escarpe-

ment rocheux.

Selon un communiqué de la Protection civile, les secours sont intervenus à 22h37 suite à une alerte signalant la chute de la victime depuis une hauteur estimée à près de 50 mètres, dans cette zone

connue pour son relief dangereux. À leur arrivée, les équipes ont constaté le décès de la jeune femme.

Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'hôpital local. Les circonstances exactes

de ce drame n'ont pas été précisées dans le communiqué. Pour cette intervention, les services de secours ont mobilisé un camion de sauvetage, un véhicule spécialisé pour les zones difficiles d'accès ainsi qu'une ambulance.

JOURNÉES DES MÉTIERS À ORAN

De nouvelles formations en agriculture et tourisme

H. Nassira

Dans le cadre du lancement de la deuxième phase de la manifestation « Journées des métiers », organisée dans l'ensemble des établissements de formation professionnelle jusqu'au 2 juillet en cours, la direction de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya d'Oran a intensifié ses actions de proximité et de sensibilisation. L'objectif de cette manifestation est de mieux faire connaître les spécialités disponibles, valoriser les parcours professionnels et mettre en lumière les opportunités d'insertion économique et d'entrepreneuriat offertes par le secteur. Parmi les principales nouveautés annoncées, l'ouverture prochaine d'une formation spécialisée dans les métiers agricoles, avec un focus sur la mécanisation et la conduite des équipements agricoles, en lien direct avec les besoins du terrain, notamment à l'approche des campagnes de moisson et de battage. La chargée de l'information et de la communication, Mme Nacéra Mansouri, a indiqué à CapDz que les derniers ajustements sont en cours pour le lancement d'un cycle dédié aux conducteurs de matériels agricoles. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de soutien au secteur agricole, appelé à jouer un rôle central dans le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration des rendements. La formation est préparée en coordination avec deux instituts spécialisés situés à Misserghine et



Hassi Bounif. Elle vise également à accompagner la transition vers une agriculture plus modernisée, fondée sur l'usage accru des technologies et la mécanisation des opérations de production, notamment dans les filières stratégiques et fruitières. Dans cette dynamique, les autorités publiques encouragent le développement de la mécanisation agricole à travers des dispositifs structurants, dont la mise en place de coopératives de location de matériel, destinées à faciliter l'accès aux équipements. Ce programme de formation s'inscrit également dans une démarche partenariale élargie. Les préparatifs ont été finalisés en coordination avec la direction des services agricoles, la chambre d'agriculture, la coopérative des céréales et des légumes secs, ainsi que des opérateurs spécialisés dans la production et la commercialisation du matériel agricole. Ces concertations visent à assurer une meilleure organisation et une coordination efficace, garantissant le bon déroule-

ment des formations et, par extension, la réussite de la campagne agricole.

Tourisme et artisanat : 20 artisans en formation pour valoriser le patrimoine

Dans le même cadre des « Journées des métiers », une session de formation a été lancée dimanche au profit de 20 artisans issus du secteur touristique. Cette formation porte sur le développement, la valorisation et la commercialisation des produits artisanaux traditionnels algériens. Selon la même responsable, cette initiative vise à renforcer la contribution des artisans à la dynamique économique locale, tout en mettant en valeur le patrimoine culturel et les produits du terroir. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de la convention de coopération entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Organisée au sein de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Cha-

hida Ben Kalia Hassina à Maraval, la formation se poursuivra jusqu'au 30 avril. Elle permettra aux participants de renforcer leurs compétences en marketing, en promotion et en commercialisation, avec pour objectif d'élargir leurs débouchés vers les marchés nationaux et internationaux.

Une mobilisation de 30 centres de formation à l'échelle de la wilaya

Parallèlement, 30 centres de formation professionnelle répartis à travers la wilaya d'Oran participent activement à cette deuxième phase des « Journées des métiers ». L'événement enregistre une forte affluence, notamment de la part des élèves des cycles moyen et secondaire, venus s'informer sur les spécialités proposées et les perspectives d'insertion professionnelle. Le dispositif s'accompagne également d'un travail de coordination intersectorielle, notamment avec la conservation des forêts dans le cadre du plan de prévention des incendies lancé le 1er mai, ainsi qu'avec la protection civile à travers des actions de sensibilisation et des exercices de simulation. À travers ces initiatives, la formation professionnelle à Oran poursuit son adaptation aux mutations du marché du travail. En élargissant ses offres, en ouvrant de nouvelles spécialités et en renforçant les passerelles avec les secteurs économiques, elle s'impose progressivement comme un levier central d'orientation des jeunes vers des métiers qualifiants et des parcours entrepreneuriaux, au service d'une meilleure insertion socio-économique.

HÔPITAL EL MOGHOUN

Une journée de sensibilisation renforce la prévention autour de la maternité et de l'enfance

Sarah M

La promotion de la santé maternelle et infantile se poursuit à Oran à travers des actions de sensibilisation ciblées, destinées à renforcer la prévention et à rapprocher l'information médicale des citoyennes. Dans cette dynamique, la maternité de l'établissement public hospitalier Nekkache Mohamed Seghir à El Moghoun dans la commune d'Arzew a organisé une journée dédiée aux femmes enceintes et aux mères, à l'occasion de la Journée nationale de protection de la maternité et de l'enfance.

Placée sous le slogan « La santé de la mère et de l'enfant, fondement d'une société prospère », cette initiative s'inscrit dans les orientations de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. Elle a mobilisé un encadrement médical et paramédical complet, composé de médecins, sages-femmes et professionnels de santé, afin d'assurer des interventions pédagogiques et des échanges directs avec les participantes.

L'activité a connu une forte participation, témoignant d'une prise de conscience croissante de l'importance du suivi médical durant la grossesse. Les spécialistes ont insisté sur le rôle central des consultations prénatales régulières, essentielles pour détecter précocement d'éventuelles complications et garantir une prise en charge rapide et adaptée. La sensibilisation a également porté sur la vaccination, présentée comme un outil fondamental de prévention contre les maladies infectieuses. Les intervenants ont rappelé l'importance du respect du calendrier vaccinal des enfants, dans le cadre des programmes nationaux de santé publique.

Un accent particulier a été mis sur le dépistage précoce des maladies transmissibles de la mère à l'enfant, ainsi que sur la nécessité d'un accompagnement global de la femme enceinte, intégrant le suivi médical et le soutien psychologique. L'allaitement maternel a constitué un autre point clé des échanges. Les professionnels ont souligné ses bénéfices nutritionnels et immunitaires, tout en fournissant des conseils pratiques pour une bonne mise en œuvre. La phase post-natale n'a pas été négligée, avec des recommandations sur le suivi du nouveau-né et la surveillance de son développement. Cette journée s'inscrit dans une stratégie plus large visant à promouvoir la culture de la prévention et à améliorer la qualité des soins. À travers ce type d'initiatives, les services de santé d'Oran entendent renforcer les comportements de santé responsables et contribuer à la construction d'une société mieux informée et mieux protégée.

LOGEMENT SOCIAL À SIDI CHAHMI

Lancement de la mise à jour des dossiers pour 300 unités



H. Nassira

La daïra d'Es-Senia, relevant de la wilaya d'Oran, a annoncé le lancement officiel de l'opération de mise à jour des dossiers de logement public locatif (LPL) au niveau de plusieurs guichets ouverts à travers quatre structures administratives de la commune de Sidi Chahmi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des préparatifs liés à l'étude prochaine des demandes de logements sociaux, en vue de l'établissement d'une liste préliminaire de 300 bénéficiaires.

Cette opération intervient dans

un contexte marqué par une forte attente des citoyens, après plusieurs années de report dans le traitement de ce dossier sensible. La commune de Sidi Chahmi a bénéficié de deux quotas successifs, de 200 et 100 logements, soit un total de 300 unités destinées à répondre à une demande sociale accumulée depuis de longues années. Il convient de rappeler qu'en 2013, la commune avait déjà procédé à la distribution de 580 logements de type location-vente, sans qu'un dispositif similaire ne soit engagé par la suite pour le logement social, ce qui a contribué à l'augmentation progressive des demandes émanant des ménages.

Dans ce cadre, les services de la daïra d'Es-Senia, à l'issue de plusieurs réunions de coordination, ont retenu l'ouverture de guichets de proximité répartis sur quatre sites administratifs afin de faciliter l'opération de mise à jour des dossiers et d'assurer une meilleure prise en charge des citoyens. Les habitants du quartier Nedjma sont invités à se rapprocher de l'annexe communale Nedjma 01, ceux des quartiers Emir Abdelkader et Bouamama de l'annexe Emir Abdelkader, tandis que les résidents de Sidi Chahmi et Hassi Bounif doivent se diriger vers le service des affaires sociales de la commune. Les habitants de Sidi Maarouf et El-Sabah sont, quant à eux, concernés par l'annexe du quartier des 344 logements à Sidi Maarouf.

Les autorités locales ont insisté sur la rigueur et la transparence qui doivent encadrer cette opération, rappelant que toute fausse déclaration expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret exécutif n° 08-142 du 11 mai 2008, fixant les règles d'attribution du logement public locatif. Sont notamment concernés les cas de bénéficiaires déjà relogés, de

non-résidence dans la commune, ainsi que les déclarations inexactes relatives à la situation familiale ou aux revenus.

L'annonce de cette opération a suscité un accueil favorable parmi les habitants de Sidi Chahmi, qui attendaient depuis longtemps l'actualisation de leurs dossiers en prévision de l'élaboration de la liste des bénéficiaires. Plusieurs citoyens ont salué cette initiative des autorités locales, estimant qu'elle constitue une étape importante dans la prise en charge d'un dossier social particulièrement sensible, tout en mettant en avant l'écoute des préoccupations exprimées par la population. L'opération de mise à jour sera menée selon un calendrier précis établi par les services concernés. Les dossiers déposés avant l'année 2003 seront traités du 26 au 30 avril 2026. Ceux enregistrés entre 2004 et 2008 seront pris en charge du 2 au 7 mai 2026, tandis que les dossiers de la période 2009-2012 seront examinés du 10 au 14 mai 2026. Les demandes introduites entre 2013 et 2016 seront étudiées du 17 au 21 mai 2026, alors que celles déposées entre 2017 et 2021 feront l'objet d'un traitement du 24 au 31 mai 2026.

MASCARA

Vers un renforcement du transport urbain par de nouveaux bus



I. Yacine

Le transport urbain et semi-urbain constitue l'un des principaux défis à Mascara, dans un contexte marqué par l'extension urbaine et l'augmentation du nombre d'usagers. Dans plusieurs communes, les citoyens font face à des difficultés quotidiennes pour rejoindre les lieux de travail ou les services administratifs, en raison du nom-

bre limité de bus et de l'insuffisance de certaines lignes, notamment aux heures de pointe. Cette situation concerne aussi bien les zones urbaines que les localités périphériques, où les habitants dépendent largement du transport public pour leurs déplacements quotidiens.

Dans certaines lignes, les temps d'attente prolongés et l'irrégularité des dessertes compliquent la mobilité des usagers, en parti-

culier pour les travailleurs et les étudiants. Le renforcement du parc de transport apparaît ainsi comme une nécessité pour améliorer la régularité des rotations et réduire la pression sur les moyens disponibles. L'amélioration du transport public représente également un enjeu pour les communes éloignées, où l'accès aux centres urbains demeure limité. Le manque de moyens de transport impacte directement la mobilité des citoyens et freine certaines activités économiques locales. Dans ce contexte, le développement du transport urbain et semi-urbain est considéré comme un levier pour faciliter les déplacements et améliorer l'accès aux services publics.

Dans cette perspective, une réunion s'est tenue dimanche au siège de la wilaya de Mascara afin d'examiner les mesures préparatoires liées à la réception d'un nouveau lot de bus destinés à l'En-

treprise publique de transport urbain et semi-urbain. Les discussions ont également porté sur la possibilité de dégager une aire de stationnement supplémentaire au profit de l'entreprise, afin de renforcer ses capacités d'exploitation. La rencontre a permis d'aborder les aspects techniques et administratifs nécessaires à la mise en service des nouveaux véhicules, ainsi que les modalités d'organisation de la future exploitation. Le nombre de bus destinés à la wilaya n'a pas été communiqué à l'issue de cette réunion.

L'entrée en service de nouveaux bus devrait contribuer à améliorer la qualité du transport public, notamment sur les lignes connaissant une forte affluence. Ce renforcement vise à assurer une meilleure couverture du réseau et à répondre aux besoins croissants en matière de mobilité dans les différentes communes de la wilaya.

EL BAYADH

Formation en marketing pour 20 artisans sur produits traditionnels



Une session de formation en commercialisation et promotion des produits traditionnels a démarré dimanche au Centre de formation « Chetit M'barka », au profit de 20 artisans de diverses spécialités.

Animée par des experts en marketing numérique, elle s'étend jusqu'au 30 avril dans le cadre des conventions entre les ministères de la Formation professionnelle et du Tourisme/Artisanat, et les instances locales. Au programme : méthodes modernes pour conquérir marchés national/international et booster présence en ligne, valorisant l'artisanat culturel local.

D'autres sessions sont prévues, dont une à El Abiodh Sidi Cheikh.

TLEMCCEN

Le wali impulse une feuille de route anti-cancer

O.DEGUI

Le wali Youcef Bechlaoui a présidé dimanche une séance de travail au siège de la wilaya pour suivre les recommandations nationales contre le cancer, validées par le Président le 3 février. Autour de la table : responsables santé, commerce, agriculture, transports, emploi, formation, éducation, jeunesse, sports, affaires religieuses, Université

Abou Bekr Belkaïd, CNAS, médecins spécialistes et associations comme « Amel El Hayat » de Ghazaouet. Bilan terrain : états détaillés sur cas, répartition géographique, âges et prise en charge socio-sanitaire.

Débats sur coordination intersectorielle. Le wali a salué les associations comme piliers des politiques publiques : sensibilisation, dépistage précoce, soutien psycho-social, réduction des risques.

Quatre axes phares : prévention/sensibilisation, dépistage/diagnostic, prise en charge des patients, médias/communication. Priorités : campagnes anti-tabac et pour vies saines ; soins de qualité renforcés ; partenariats société civile ; offensive radio régionale Tlemcen et réseaux sociaux. À l'issue, mandat aux secteurs pour programmes concrets et feuille de route unifiée, axée efficacité, prévention et services citoyens.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Réunion de coordination et mesures urgentes à l'approche de l'Aïd El-Adha

O.DEGUI

Dans le cadre des préparatifs de l'Aïd El-Adha 1447 AH/2026 et de la saison estivale, M. Youcef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen, a présidé ce dimanche 19 avril 2026 une réunion de coordination. Cette réunion a porté sur la mise en œuvre de mesures proactives et l'établissement d'une feuille de route claire pour garantir un approvisionnement régulier en eau potable dans toute la wilaya.

Cette réunion a permis d'évaluer la situation de l'approvisionnement en eau dans les 53 communes de la wilaya, d'identifier les principaux problèmes et d'explorer des solutions pratiques pour améliorer la qualité et la continuité du service public. Ont participé à cette réunion le Directeur de l'Irrigation, le Directeur de l'Unité de Production de la Compagnie algérienne des Eaux, le Directeur de l'Unité de Distribution de la Compagnie algérienne des Eaux et le Directeur régional du Contrôle technique de l'Irrigation. L'accent a été mis sur le

renforcement de la coordination entre les différents acteurs et sur la nécessité d'une intervention rapide et efficace. Dans ce contexte, M. Youcef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen a émis une série d'instructions visant à intensifier les efforts et à mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles, tout en adoptant un système de suivi périodique et précis pour assurer la mise en œuvre effective des recommandations prises sur le terrain, afin d'améliorer la qualité du service public et de répondre aux aspirations des citoyens."

ARTISANAT

Une formation dédiée au marketing des produits du terroir

O.DEGUI

Sur instruction de M. Youcef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen, l'Inspecteur Général de la wilaya a présidé ce matin, dimanche 19 avril 2026, la cérémonie de lancement d'une formation destinée aux artisans pour développer la commercialisation des produits traditionnels algériens. Cette formation s'est déroulée à l'Institut National Spécialisé des Industries Traditionnelles, de l'Hôtellerie et du Tourisme d'Imama, en présence d'un Représentant du Ministère de la Formation

professionnelle et de l'Éducation, Représentant du Ministère du Tourisme et des Industries Traditionnelles, Représentant de l'Assemblée Populaire de la wilaya, du Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Éducation de Tlemcen, du Directeur du Tourisme et des Industries Traditionnelles de Tlemcen, Directeur de la Chambre des Métiers d'Art et des Industries Traditionnelles, du Président de la Chambre des Métiers d'Art et des Industries Traditionnelles, ainsi que des représentants des secteurs de la formation professionnelle et de l'éducation et du tourisme/des industries tra-

ditionnelles. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération conclu entre le ministère de la Formation professionnelle et de l'Éducation et le ministère du Tourisme et des Industries traditionnelles. Son objectif est de renforcer la contribution des artisans algériens au développement économique local et de promouvoir le patrimoine culturel et les produits traditionnels du terroir. Elle permettra également aux artisans de développer leurs compétences en matière de marketing et de promotion de leurs produits aux niveaux national et international.

MOSTAGANEM

Nouvelles fouilles sur le site préhistorique d'Oued Riah

R.M

Une mission de l'Université d'Alger 2, dirigée par les Pr Derradji Abdalkader et Mechegri Farah, a lancé de nouvelles fouilles sur le site acheuléen d'Oued Riah (est de Mostaganem), avec 30 étudiants. Durée : 10 jours depuis le 13 avril, autorisées par la loi 04-98.

La Direction de la culture assure la logistique sur site (Sidi Ali) et hébergement (Hadjadj). Importance : étude des occupations humaines de 5.000 à 10.000 ans, industries lithiques denses et paléoenvironnements. Depuis 1996, les prospections révèlent la présence d'outils du Paléolithique inférieur ouest-algérien. Une valeur pédagogique pour les étudiants en préhistoire.

AADL 3

Du nouveau pour les ordres de versement



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la mise en ligne des ordres de versement de la deuxième partie de la première tranche sur son site électronique, au profit des souscripteurs du programme de location-vente "AADL 3".

Parallèlement, l'Agence a entamé la mise en ligne des ordres de versement de la tranche complémentaire pour les souscripteurs ayant procédé au changement du type d'apparte-

ment, passant de trois pièces (F3) à quatre pièces (F4), précise le communiqué.

L'AADL a précisé que le règlement de la deuxième partie, fixée à 50 % du montant de la première tranche, ainsi que de la tranche complémentaire, s'effectue en ligne via son site: www.aadl.dz, en suivant les mêmes procédures appliquées lors du versement de la première partie de la première tranche. Elle a également mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à leurs interrogations et préoccupations.

DIVISION D'INFANTERIE
MÉCANISÉE DE BECHAR

Journées d'information sur le centre d'instruction

Des journées d'information sur le 40e centre d'instruction divisionnaire de la 40e Division d'infanterie mécanisée (40e DIM), ont débuté, lundi au centre d'information régional de Bechar, relevant de la troisième Région militaire (3e RM). Le coup d'envoi de ces journées, qui s'étaleront jusqu'à mercredi, a été donné par le général, chef du bureau d'instruction opérationnel de cette unité de l'Armée nationale populaire (ANP), au nom du commandant de la 3e RM, en présence de nombreux officiers supérieurs de la 40e DIM et de nombreux invités, dont des membres de la famille révolutionnaire, du mouvement associatif local et des élèves de plusieurs établissements du cycle primaire de l'Éducation nationale. Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, le général responsable du bureau d'instruction opérationnel, a indiqué que celle-ci est une occasion de rencontres directes entre les citoyens et les cadres du centre d'instruction, et ce, à travers les différentes expositions et ateliers dédiés aux différentes armes, munitions et outils pédagogiques consacrés à la formation des éléments de l'ANP au sein du centre. Cette manifestation qui consolide les liens "Armée-Nation" et qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication sectoriel du Commandement des forces terrestres de l'année 2025/2026, permettra aux visiteurs de s'enquérir des conditions de recrutement, sur les phases de formation et sur les moyens pédagogiques et logistiques mis en place au niveau du centre d'instruction dans la formation des éléments de l'ANP, dans l'objectif de les qualifier à exercer au niveau des unités de l'ANP, a-t-il précisé.

DÉCLARATION DES DRONES

Les procédures doivent être accomplies avant le 30 avril

Le Centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord (CNSAPB) a invité les propriétaires de drones non encore déclarés, à se rapprocher du Centre afin d'accomplir les procédures de déclaration et d'enregistrement avant le 30 avril 2026, indique, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Conformément aux procédures réglementaires relatives à la

déclaration des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord, et afin de régulariser la situation de leurs propriétaires et utilisateurs, en vue de permettre leur utilisation dans un cadre légal garantissant la protection des personnes et des biens et renforçant la sécurité publique, le CNSAPB du MDN continue d'accueillir les citoyens et les établissements propriétaires de systèmes d'aéronefs sans pilote (drones)", précise la même

source.

A ce titre, "toutes les conditions et facilitations nécessaires ont été assurées par les cadres du Centre national, notamment en fournissant des explications détaillées et des orientations importantes, à même de garantir une utilisation optimale de ces systèmes dans le respect de la loi".

Dans ce sillage, note le communiqué, le CNSAPB invite les citoyens et l'ensemble des orga-

nismes et établissements nationaux publics et privés, propriétaires d'aéronefs sans pilote (drones) non encore déclarés, à se rapprocher du Centre national avant le 30 avril 2026 afin d'accomplir les procédures de déclaration et d'enregistrement, pour pouvoir les utiliser légalement dans le cadre de leurs activités professionnelles et de loisirs, et bénéficier des services fournis par le CNSAPB".

SERVICE NATIONAL

Journées portes ouvertes à Sétif

Des journées portes ouvertes sur le service national ont été inaugurées, lundi, au Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) "Chahid Bourokba Laïfa de Sétif", relevant de la 5e région militaire, en présence des autorités lo-

cales civiles et militaires. Le commandant de l'École de spécialisation sur hélicoptères d'Ain Arnat, représentant le général major, commandant de la 5ème région militaire, a souligné que cette manifestation portes ouvertes, organisée sur deux jours dans le cadre du plan

de communication de l'ANP pour la saison 2025-2026, vise à "rapprocher l'armée du citoyen, renforçant ainsi le concept de communication de proximité en informant le public des différentes étapes que le service national a franchi depuis sa création en avril 1968".

1ÈRE ANNÉE PRIMAIRE

L'inscription se fera exclusivement via l'espace réservé aux parents

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche dans un communiqué, qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, l'inscription en première année primaire se fera exclusivement via l'espace réservé aux parents sur le système d'information du secteur de l'éducation.

"En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des parents concernés par l'inscription de leurs enfants en première année primaire, à savoir les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, que l'opération se fera exclusivement via l'espace qui leur est dédié sur le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, via le lien: <https://awlyaa.education.dz>, et ce durant la période allant du 3 au 30 mai 2026", précise le communiqué.

A noter que l'inscription ne concerne pas les enfants déjà inscrits dans les classes préparatoires durant l'année scolaire 2025-2026, étant inscrits automatiquement.

Les parents dont les enfants sont actuellement inscrits en classes préparatoires pour l'année scolaire en cours, souhaitant transfé-

rer leurs enfants vers d'autres établissements scolaires, peuvent introduire leurs demandes via leurs comptes sur l'espace qui leur est dédié sur le système d'information du secteur, ajoute le communiqué.

Ainsi, les parents concernés par l'inscription de leurs enfants sont appelés à suivre les étapes suivantes:

A- Pour les parents déjà inscrits sur le système d'information du ministère de l'Éducation nationale:

1- Le parent ou le tuteur légal doit accéder à son compte sur l'espace qui lui est dédié dans l'espace des parents, puis renseigner les informations dans le formulaire électronique de demande d'inscription en première année primaire, disponible dans la rubrique "inscription des enfants", avant de sélectionner, par ordre, trois (3) écoles proches de son lieu de résidence ou de travail, en les indiquant avec précision selon l'ordre souhaité, et de téléverser des copies des documents justifiant le lien entre l'enfant et le parent ou le tuteur légal, ainsi que ceux prouvant son lieu de résidence ou de son travail, selon le cas (détaillés dans le système d'information).

Les parents souhaitant inscrire leurs en-

fants dans des établissements d'éducation et d'enseignement privés peuvent suivre les mêmes procédures, en choisissant un seul établissement.

2- Le parent ou le tuteur légal doit télécharger, à partir du même espace, le formulaire de demande d'inscription et le conserver, tout en consultant régulièrement son compte afin de suivre l'état de la demande et de soumettre d'éventuelles réserves, le cas échéant.

B- Pour les parents non-inscrits dans le système d'information du ministère de l'Éducation nationale :

1- Le parent ou le tuteur légal doit créer un nouveau compte via l'interface principale de l'espace dédié aux parents, puis saisir les informations requises dans le formulaire électronique de demande d'inscription en première année primaire, en choisissant trois (3) écoles primaires proches de son lieu de résidence ou de travail, et en les classant avec précision selon l'ordre de préférence. Il doit également téléverser les copies des pièces justificatives attestant du lien entre l'enfant et le parent ou le tuteur légal, ainsi que celles prouvant son lieu de résidence ou de travail,

selon le cas (détaillées dans le système d'information).

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements d'éducation et d'enseignement privés peuvent suivre les mêmes procédures, en choisissant un seul établissement.

2- Le parent ou le tuteur légal doit télécharger, à partir du même espace, le formulaire de demande d'inscription et le conserver, tout en consultant régulièrement son compte afin de suivre l'état de la demande et de soumettre d'éventuelles réserves, le cas échéant.

Les parents seront informés des résultats de l'étude de leurs demandes via l'espace qui leur est dédié au sein du système d'information du secteur de l'éducation nationale. Les listes des élèves admis seront également affichées dans les espaces d'affichage des établissements concernés le mardi 30 juin 2026.

Le communiqué souligne que toute inscription effectuée en dehors du système d'information du ministère de l'Éducation nationale est considérée comme nulle et non avenue.

LE SECTEUR MINIER AU CŒUR D'UN PLAN ÉCONOMIQUE

Les orientations du président Tebboune saluées par les experts

Des experts économiques ont salué les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, visant à faire de l'activité minière un secteur vital et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures, dans le cadre d'un plan économique national.

A ce propos, le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeif, a indiqué dans une déclaration à l'APS que les instructions du président de la République portant sur l'accélération de la cadence de réalisation des projets stratégiques et la fixation de délais précis pour leur entrée en exploitation, "dessinent les contours d'une nouvelle étape dans le parcours de l'économie algérienne".

Ces orientations "traduisent, non seulement une forte volonté politique, mais aussi les fondements d'une transformation profonde de l'approche de la gouvernance économique, fondée sur le passage d'une gestion de l'urgence et de la conjoncture à un système de gouvernance stratégique reposant sur une vision intégrée et à long terme", a-t-il précisé.

L'Algérie "connaît aujourd'hui une mutation de sa gouvernance économique, l'objectif ne se limitant plus à la réalisation d'équilibres conjoncturels, mais s'oriente vers une refonte du modèle économique afin de le rendre plus diversifié et durable, à travers une nouvelle approche basée sur la valorisation des ressources nationales et l'orientation des investissements vers des secteurs productifs à forte valeur ajoutée, tout en consacrant la culture du résultat et le respect des délais comme critères essentiels de mise en œuvre", a-t-il précisé.

S'agissant du projet de phosphate intégré à Bled El Hadba, l'intervenant a déclaré que les orientations du président de la République



selon lesquelles l'exportation du phosphate doit se faire en mars 2027 "reflètent une vision intégrée pour accélérer la cadence de mise en œuvre de cette installation stratégique et la placer au cœur de la transformation économique en cours", ajoutant "qu'il ne s'agit pas uniquement d'entamer les exportations, mais d'instaurer un système industriel intégré, à même de maîtriser les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'extraction à la transformation puis à la commercialisation".

Un message fort

L'accélération de la mise en œuvre de ce projet comporte également "un message fort" selon lequel l'Algérie "est déterminée à intégrer le club des pays influents sur le marché mondial des engrais, dont la valeur dépasse 250 milliards de dollars. Toutefois, a-t-il ajouté, le véritable enjeu réside dans le développement d'une industrie de transformation intégrée à même d'accroître significativement la valeur ajoutée et de faire de cette ressource un véritable levier industriel, faisant ainsi de mars 2027 le point de départ d'un système industriel minier intégré".

Selon M. Hadeif, le projet de phosphate in-

tégré à l'Est du pays s'inscrit en complémentarité avec la ligne minière Ouest Béchar-Gara Djebilet, inaugurée en février dernier, formant "un réseau logistique national à même de soutenir différents grands projets miniers et d'ouvrir de nouvelles perspectives vers la profondeur africaine, les marchés africains constituant "une opportunité stratégique pour l'Algérie afin de consolider son rôle de porte commerciale entre l'Europe et l'Afrique".

De son côté, l'expert économique Houari Tigharsi, a salué les orientations du président de la République, soulignant à cet égard, que le projet de phosphate intégré repose sur "une vision industrielle globale, reliant l'exploitation minière de Bled El Hadba aux chaînes de transformation, notamment la production d'ammoniac et d'urée, outre le développement des infrastructures logistiques via le port d'Annaba et les installations qui y sont associées".

Ce projet stratégique s'inscrit dans "une dynamique plus large de relance du secteur minier en tant que levier de diversification de l'économie", a-t-il ajouté, saluant la volonté affichée par les pouvoirs publics, à leur tête le

président de la République, de faire du secteur minier "un pilier d'un modèle économique fondé sur la production et la création d'emplois, notamment en le reliant aux industries de transformation et en l'orientant vers l'exportation".

Un tournant économique

Le même intervenant estime que la fixation de mars 2027 comme échéance pour le début de l'exportation du phosphate constitue "un tournant qui dépasse le simple objectif technique pour refléter une orientation stratégique visant à repositionner l'Algérie sur le marché mondial", soulignant que la nouvelle approche vise à "rompre avec les schémas conventionnels dans ce domaine et à passer de l'exportation de matière brute à la production d'engrais à forte valeur ajoutée, renforçant ainsi la présence algérienne sur un marché étroitement lié à la sécurité alimentaire mondiale". Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le président de la République avait ordonné le lancement des exportations du phosphate de la mine de Bled El Hadba d'ici mars 2027 "au plus tard", notamment avec l'achèvement des travaux du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba.

Le président de la République avait rappelé le plan économique de l'Algérie, pour l'étape actuelle et future, visant à "faire du secteur des mines un secteur vital générateur de richesse et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures".

Dans le même contexte, le président de la République avait ordonné le lancement immédiat des travaux de création d'unités de traitement des matières premières de la mine de phosphate de Bled El Hadba, parallèlement avec l'exploitation de la mine et le lancement immédiat de la mise en place des stocks de l'urée et de l'ammoniac.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Adjal installe la Commission intersectorielle



Le ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Mourad Adjal, a présidé lundi à Alger, la cérémonie d'installation des membres de la Commission intersectorielle de maîtrise de l'énergie qui sera chargée de dessiner les contours d'une gouvernance énergétique durable à l'horizon 2035, à travers le renforcement de la politique nationale de maîtrise de l'énergie, la rationalisation de la consommation et l'amélioration de l'efficacité énergétique, afin de garantir la préservation des ressources nationales.

Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de représentants d'instances sectorielles, de sociétés nationales et d'entreprises de divers secteurs, M. Adjal a souligné que la mise en place de cette instance marque une étape majeure pour le secteur, précisant que cet organe consultatif représente le point de départ d'une nouvelle dynamique visant à bâtir une gouvernance énergétique moderne, participative et performante. Le ministre a, dans ce cadre, relevé que la commission se distingue par sa large représentativité, regroupant la majorité des

départements ministériels, de grandes entreprises nationales telles que les groupes Sonatrach et Sonelgaz, des sociétés publiques, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), des instances de normalisation, ainsi que des entités relevant du secteur de l'énergie, des universités, des grandes écoles, des centres de recherche et des représentants de la société civile.

La Commission supervisera le soutien à la maîtrise de l'énergie en s'appuyant sur la rationalisation de la consommation, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables, a ajouté M. Adjal, faisant remarquer qu'elle entamera ses missions par l'examen de deux dossiers fondamentaux soumis par le ministre, à savoir l'enrichissement du projet de Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et l'étude du Programme national de maîtrise de l'énergie pour la période 2026-2035. De son côté, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a affirmé que la maîtrise de l'énergie et le renforcement de l'efficacité énergétique figurent parmi les défis stratégiques majeurs de l'Algérie, face à la hausse continue de la demande nationale et à l'impératif de préserver les ressources nationales en hydrocarbures, tout en répondant aux exigences de la transi-

tion énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone.

Dans ce cadre, M. Arkab a passé en revue la vision du secteur des hydrocarbures pour une gestion rationnelle de l'énergie au sein des installations industrielles, prônant un modèle énergétique plus performant visant à réduire l'autoconsommation (consommation propre) des sites pétroliers et gaziers.

Le ministre a également évoqué le "programme ambitieux visant à doter les sites de Sonatrach en énergie solaire avec une capacité de 1,3 gigawatt (GW) à l'horizon 2030", à travers la réalisation d'une première centrale photovoltaïque de 10 mégawatts (MW) dans la région de "Bir Rebaa Nord" (BRN) et le lancement d'un second projet (BRN 2) de capacité équivalente.

Le ministre a ajouté que des préparatifs sont en cours pour généraliser ces stations à moyen terme dans de grands sites stratégiques tels que "Tin Fouyé Tabenkort (TFT)", "Rhourde Nouss", "Ohanet", "El Merk" et "El Borma", affirmant que l'efficacité énergétique permettra de libérer des volumes importants d'hydrocarbures destinés à l'exportation ou à la valorisation industrielle, garantissant ainsi la pérennité de la position de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique fiable et compétitif à l'échelle mondiale.

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

Saïd Sayoud lance un plan préventif et proactif

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé lundi à Alger la cérémonie d'installation des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers pour la période 2026-2029. Cette initiative marque une nouvelle étape dans la consolidation de la politique nationale de sécurité et de cohésion sociale.

Dans son intervention, le ministre a souligné que cette installation traduit l'engagement ferme de l'État à renforcer la stabilité et à faire face à toutes les formes de délinquance susceptibles de porter atteinte à l'unité de la société. En présence de représentants des différents secteurs sécuritaires et ministériels, Saïd Sayoud a insisté sur l'importance d'une approche globale et coordonnée. Il a qualifié



cette étape de « nouveau départ » dans un processus national déterminant pour lutter contre le phénomène des bandes de quartiers. Dans cette perspective, il a mis en avant la prévention comme choix stratégique, reposant sur un équilibre entre sensibilisation et dissuasion, démontrant ainsi une vision moderne et proactive de la gestion des enjeux sécuritaires. Le ministre a également rendu un hommage appuyé aux services de sécurité pour leur rôle central et leurs efforts constants dans la protection des citoyens

et de leurs biens, saluant leur professionnalisme et leur engagement sur le terrain. S'inscrivant dans la dynamique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette démarche repose sur une vision intégrée combinant cadre juridique spécifique et dispositifs opérationnels renforcés, tant au niveau national que local. Cette organisation structurée, articulée autour de commissions nationales et wilayales, vise une meilleure prise en charge du phénomène. Par ailleurs, Saïd

Sayoud a mis en lumière le rôle crucial des acteurs de la société dans le travail de sensibilisation, appelant à une utilisation intelligente des réseaux sociaux pour diffuser des messages adaptés et prévenir les comportements déviants et violents. En conclusion, le ministre a lancé un appel à une mobilisation collective, insistant sur le fait que la lutte contre les bandes de quartiers est une responsabilité partagée nécessitant coordination, engagement et intensification des actions de terrain. La Commission nationale aura notamment pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale fondée sur une analyse du phénomène, ciblant divers espaces tels que les établissements scolaires, les quartiers, les maisons de jeunes, les mosquées ainsi que l'espace numérique, avec un accent particulier sur la prévention, la sensibilisation et les mécanismes d'alerte précoce.

AÏN DEFLA

Un terroriste abattu

Un terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions récupérés lors d'une opération de recherche et de ratissage menée, lundi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Amrouna dans le Secteur militaire d'Aïn Defla, indique le ministère de la Défense nationale (ANP) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la zone de Djbel Amrouna dans le Secteur militaire d'Aïn Defla en première Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, aujourd'hui lundi 20 avril 2026, un (1) terroriste et récupérer un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et autres effets",

précise la même source. "Cette opération, qui est toujours en cours, confirme une nouvelle fois l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans la lutte contre les résidus de ces groupes criminels, notamment à travers l'intensification de la pression et le tarissement des sources de soutien, et ce, jusqu'à leur éradication totale", conclut le MDN.

HADJ

Reprise de l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la reprise de l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des hadjis inscrits auprès de l'Office, à partir de ce lundi à midi. "L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des pèlerins inscrits auprès de l'ONPO, reprendra ce lundi à partir de midi, et ce, pour l'ensemble des vols restants, prévus du 11 mai jusqu'au dernier vol prévu le 21 mai 2026", précise la même source. L'opération de réservation s'effectue via le portail algérien du Hadj et l'application "Rakb Alhajjij",

conclut le communiqué". Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est réuni, lundi à Alger, avec les membres de la mission nationale du hadj, dans le cadre de la série de rencontres de coordination et les sessions de formation consacrées à l'organisation de cette opération. Dans une allocution à l'occasion, M. Belmehdi a appelé tous les membres de la mission "à bien prendre en charge les pèlerins et à leur assurer tout le confort nécessaire pour leur permettre d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions, en application des orientations des hautes autorités du pays".

CONSULATS D'ALGÉRIE EN FRANCE

Chaib réunit les chefs de postes

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a tenu, lundi par visioconférence une réunion de coordination et d'orientation avec les chefs de postes consulaires en France, dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres périodiques avec les chefs de postes consulaires à l'étranger, indique un commu-

niqué du ministère des Affaires étrangères. La réunion "s'inscrit au titre du suivi de l'application des recommandations de la Conférence des chefs de postes consulaires, tenue en février dernier, et en prévision de la prochaine saison estivale". A cet effet, "la réunion a permis de s'enquérir du taux d'avancement des préparatifs en cours pour assurer aux membres de la communauté nationale éta-

blie à l'étranger, un retour au pays dans les meilleures conditions", ajoute le communiqué. Il a évoqué "les différents efforts consentis par notre réseau consulaire pour concrétiser le plan d'action du ministère visant à moderniser le système consulaire, à faciliter l'accès aux services publics pour mieux répondre aux aspirations de notre communauté à l'étranger, et à assurer la qualité et l'effica-

cité des transactions administratives". Le secrétaire d'Etat a également donné "une série d'instructions et d'orientations visant à poursuivre l'amélioration de la qualité des services consulaires fournis", en insistant sur la nécessité d'intensifier la communication avec les membres de la communauté nationale et de renforcer leurs liens avec la mère patrie", conclut la même source.

EDITO

Le phosphate, levier de souveraineté industrielle

Wassila. B

Longtemps relégué au second plan dans une économie nationale largement dominée par les hydrocarbures, le phosphate revient aujourd'hui sur le devant de la scène. Avec une détermination qui ne souffre aucun flou, le Président Abdelmadjid Tebboune a fait de cette ressource minérale un axe prioritaire de la nouvelle stratégie de diversification économique. Les récentes orientations données lors du Conseil des ministres ne se limitent pas à une simple feuille de route technique. Elles dessinent une véritable bascule industrielle.

Pendant des décennies, l'Algérie a vécu sous la dépendance presque exclusive du pétrole et du gaz.

Cette rente, certes confortable par périodes, a longtemps masqué l'urgence de valoriser les autres richesses du sous-sol national. Or, le bassin phosphatier de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, constitue l'un des gisements les plus prometteurs au monde. Pourtant, son potentiel est resté largement sous-exploité. Le changement de paradigme est désormais acté : les mines ne seront plus un secteur périphérique mais un pilier central du modèle productif national.

L'objectif assigné par le chef de l'État est sans ambiguïté. L'exportation du phosphate doit intervenir à l'horizon mars 2027. Ce calendrier précis, rare dans l'administration des grands projets, traduit une volonté politique ferme. Mais au-delà de l'échéance, c'est toute la chaîne de valeur qui est repensée.

Il ne s'agit plus d'exporter une matière brute, mais de construire un écosystème intégré : extraction, traitement, stockage, transport ferroviaire, et acheminement portuaire. Dans cette perspective, l'achèvement du quai minéralier du port d'Annaba apparaît comme une pièce maîtresse pour la compétitivité du projet.

L'instruction présidentielle de lancer immédiatement les unités de traitement de Bled El Hadba, parallèlement à l'exploitation minière, est à cet égard hautement significative. Elle rompt avec la logique ancienne de l'extraction brute. Désormais, la priorité est à la transformation locale et à la création de valeur ajoutée. En clair, il s'agit de produire sur le territoire national des engrais, des dérivés chimiques, et d'alimenter en retour le secteur agricole. C'est tout un cercle vertueux qui se dessine : mines, industrie chimique, agriculture, exportations non énergétiques.

Ce projet dépasse donc le seul enjeu minier. Il incarne un test grandeur nature pour la politique de diversification. Si l'Algérie parvient à faire de Bled El Hadba un succès industriel et logistique, elle prouvera sa capacité à transformer ses ressources structurelles en leviers de développement durable. À l'inverse, tout retard ou tout repli vers l'exportation brute enverrait un signal contraire. Le Président Tebboune le sait bien. En remettant le phosphate au centre de l'agenda économique, il ne parie pas sur une simple matière première. Il parie sur une nouvelle culture industrielle, patiente, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

PARTICIPATION INTERNATIONALE NOTABLE

Ouverture des travaux du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies



Les travaux du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies ont débuté lundi dans la wilaya de Smara, au sein des camps de réfugiés sahraouis, en présence de représentantes de différentes institutions et wilayas sahraouies, ainsi que de délégations étrangères et d'organisations internationales actives dans le domaine des droits des femmes.

Dans son allocution d'ouverture, la prési-

dente de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini Ibrahim a indiqué que ce Congrès, portant le nom de la martyre Khadija Hamdi Abdallah, constitue une étape importante dans l'évaluation du bilan des activités de l'Union au cours des dernières années et dans la définition de nouvelles perspectives visant à renforcer le rôle de la femme sahraouie dans les différents domaines, notamment face aux défis liés à la cause sahraouie. Elle a souligné que les

travaux de cette rencontre qui s'étaleront sur trois jours, comprennent des ateliers et des sessions de débat consacrés aux mécanismes d'autonomisation des femmes et au renforcement de leur contribution au développement et à la construction de la société, ainsi que la présentation d'expériences réussies dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

La responsable a également mis en avant que ce Congrès constitue une occasion de réaffirmer l'engagement de la femme sahraouie à poursuivre son action, à renforcer sa présence dans le processus de développement et à consolider son rôle dans l'édification des institutions sociales.

La séance d'ouverture a vu l'adoption du règlement intérieur, l'examen des rapports moral et financier, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le bilan du mandat écoulé.

Au programme figure également l'élection d'une nouvelle direction de l'Union, ainsi que l'adoption de recommandations visant à renforcer la place de la femme sahraouie et à consolider sa participation à la prise de décision.

TCHAD Les autorités annoncent l'envoi de 1500 soldats en Haïti dans le cadre d'une mission onusienne

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a annoncé la contribution de son pays à la force multinationale déployée en Haïti, avec un contingent de 1.500 soldats, dans le cadre d'une mission soutenue par les Nations Unies visant à lutter contre les gangs armés.

Dans une déclaration adressée lundi aux parlementaires, le chef de l'Etat tchadien a souligné l'engagement "historique" du Tchad en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

"Le Tchad (...) se veut une république solidaire, humaniste et généreuse. Ses vertus cardinales ont été témoignées à diverses occasions dans le cadre des dynamiques internes, régionales et internationales", a-t-il affirmé.

Rappelant les précédentes interventions tchadiennes, notamment dans le bassin du lac Tchad contre Boko Haram, ainsi que les participations aux missions de paix en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, il a insisté sur la constance de cet engagement.

Concernant la mission en Haïti, le président tchadien a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

"Une fois de plus, le Tchad est sollicité par les Nations Unies pour contribuer à la restauration de la sécurité en République d'Haïti dans le cadre de la force de répression des gangs", a-t-il déclaré.

Selon lui, cette force multinationale, forte de 5.500 hommes, doit débuter ses opérations en avril 2026 pour une durée initiale de douze mois.

"Le Tchad contribuera à la dite force avec deux bataillons de 750 éléments chacun, soit un effectif total de 1.500 hommes", a précisé Mahamat Idriss Déby Itno, ajoutant qu'"un contingent de 400 hommes est déjà envoyé à Haïti dans le cadre de cette mission".

LOI CONTROVERSÉE SUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS

Le Parlement arabe réclame une position ferme et claire

Le président du Parlement arabe, Mohammed ben Ahmed Al-Yamahi, a appelé le Réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés à adopter une position "ferme et claire" à l'égard de la loi de l'entité sioniste portant exécution des prisonniers palestiniens.

S'exprimant lors de la 5e Conférence du Réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés, tenue dimanche à Istanbul, M. Al-Yamahi a exhorté à "une prise de position ferme et claire" face à cette loi approuvée par l'occupation sioniste. Il a souligné, à cet égard, qu'"il est

inconcevable qu'un tel rassemblement parlementaire international, qui a toujours soutenu les causes justes, n'adopte pas une position claire face à une législation raciste ouvrant la voie à l'exécution de milliers de prisonniers innocents, au vu et au su du monde entier". Il a affirmé, dans ce contexte, que ce réseau parlementaire "représente la conscience des nations libres", ajoutant que "le minimum attendu consiste à adopter une résolution rejetant et condamnant cette loi, ainsi qu'à mobiliser les efforts internationaux afin d'empêcher sa mise

en œuvre, tout en l'inscrivant parmi les documents finaux de la conférence". S'agissant du thème principal inscrit à l'ordre du jour de la conférence, intitulé "l'urbanisation capable de s'adapter aux changements climatiques et apte à en atténuer les effets", le président du Parlement arabe a souligné que "cette question n'est plus un choix, mais une nécessité impérieuse imposée par les défis croissants auxquels sont confrontées nos villes", appelant à renforcer les cadres législatifs intégrant les considérations liées au changement climatique dans la planification urbaine.

LIBAN

La réhabilitation du secteur de la santé nécessite d'importantes ressources financières

La réhabilitation du secteur de la santé au Liban nécessite d'importantes ressources financières, a affirmé dimanche l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Elle a souligné que l'ampleur des besoins dépasse toute estimation précise à l'heure actuelle, notamment au vu des destructions massives ayant touché les infrastructures sanitaires suite à l'agression sioniste. Dans une déclaration à la presse, le directeur de l'OMS au Liban, le Dr Abdelnasser Aboubakar, a précisé que le pro-

cessus de reconstruction des hôpitaux et des centres de soins de santé primaires ne sera pas rapide et pourrait s'étendre sur plusieurs années, compte tenu de l'ampleur des dégâts et de la complexité de la reconstruction. Il a expliqué que ces efforts sont directement liés au retour des populations dans leurs foyers sinistrés, ce qui exige des moyens considérables. D'autre part, le même responsable a fait savoir que la question de la reconstruction relève de la compétence des autorités et des agences internatio-

nales concernées et ce, tout en expliquant que la phase actuelle nécessite une évaluation précise des besoins ainsi que l'élaboration de plans à long terme pour reconstruire le secteur de la santé de manière durable.

A noter que la présidence de la République libanaise avait annoncé, jeudi, la conclusion d'un accord de cessez-le-feu au Liban pour une durée de dix jours, à la suite de l'agression sioniste qui a fait des centaines de victimes parmi les civils.

GHAZA

L'ONU et l'UE évaluent à 71,4 milliards de dollars les besoins de reconstruction

Les Nations unies et l'Union européenne ont estimé lundi à environ 71,4 milliards de dollars l'ampleur des destructions, des pertes économiques et des besoins de relèvement et de reconstruction sur la prochaine décennie dans la bande de Gaza.

L'évaluation finale des dommages et des besoins dans la bande de Gaza, réalisée en coopération avec la Banque mondiale (BM), précise que 26,3 milliards nécessaires au cours des 18 premiers mois pour rétablir les services essentiels, reconstruire les infrastructures critiques et soutenir la reprise écono-

mique. Selon le rapport, les dégâts matériels aux infrastructures sont évalués à 35,2 milliards de dollars, tandis que les pertes économiques et sociales atteignent 22,7 milliards. Il souligne que les secteurs les plus touchés sont le logement, la santé, l'éducation, le commerce et l'agriculture. Plus de 371 888 unités d'habitation ont été détruites ou endommagées, plus de la moitié des hôpitaux sont hors service et la quasi-totalité des écoles a été affectée. L'économie de Gaza s'est, quant à elle, contractée de 84 %. Environ 1,9 million de personnes ont été déplacées, souvent à plu-

sieurs reprises, et plus de 60 % de la population a perdu son logement. Les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap et les groupes les plus vulnérables supportent la charge la plus lourde. Cette évaluation constitue une base analytique pour la planification précoce du relèvement et de la reconstruction, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la résolution 2803. L'UE et l'ONU soulignent que des conditions essentielles doivent être réunies pour garantir le succès de ces efforts, notamment un cessez-

le-feu durable, un accès humanitaire sans entrave, la liberté de circulation des personnes et des biens, ainsi qu'un cadre de gouvernance transparent et responsable. Enfin, l'UE et l'ONU affirment que la reconstruction de Gaza, la mise en œuvre de la résolution 2803 et la réalisation d'une solution à deux Etats sont étroitement liées et indissociables, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour permettre au peuple palestinien de vivre dans la dignité et d'exercer son droit à l'autodétermination.

FOOTBALL - COUPE DE LA CAF

En dépit de toutes les provocations, l'USMA s'offre une place finale



En dépit de toutes les provocations dont elle a dû faire face (envahissement de terrain, agressions contre les supporters, arrêts de jeu prolongés...) l'USM Alger a arraché, haut la main, sa qualification pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), au terme d'une demi-finale disputée dimanche soir dans un véritable climat de chaos.

Solides et appliqués, les "Rouge et Noir" ont su faire preuve de réalisme et de discipline tactique pour venir à bout de leurs adversaires, dans une rencontre qui a débuté avec

plus d'une heure de retard, en raison de l'envahissement de terrain par les supporters marocains et des agressions contre la délégation algérienne, sans oublier la diffusion de messages politiques sur les panneaux publicitaires.

Entre décisions arbitrales contestées, longues interruptions de jeu et pression constante, les joueurs de l'USMA ont fait preuve d'un sang-froid remarquable tout au long de la partie.

Portée par une défense bien organisée autour de son excellent gardien, Oussama Ben-

bot, en grande forme, l'USMA a su gérer les temps forts comme les moments de pression, affichant une maturité remarquable à ce stade de la compétition et transformant chaque situation clé en avantage stratégique.

Avec 19 minutes de temps additionnel accordées par l'arbitre rwandais, la fin de la rencontre a été particulièrement tendue. Mais c'était sans compter sur la détermination du groupe usmiste, capable de gérer l'imprévu et de contenir les assauts adverses dans une atmosphère très pesante.

Une qualification amplement méritée

"La qualification est méritée, surtout compte tenu de l'ambiance que nous avons vécue au Maroc.

Nous nous sommes comportés en hommes sur le terrain et nous avons atteint l'objectif fixé", a confié Saadi Radouani, capitaine de l'USM Alger, au retour de la délégation à Alger.

Et d'ajouter : "Nous sommes restés concentrés sur le match malgré les interruptions.

Même lorsque nous avons rejoint les vestiaires, nous ne savions pas ce qui allait se passer ensuite.

Nous savions que nous allions vivre ce genre de scénario à Safi, d'autant plus que l'arbitre interrompait souvent le jeu.

Le plus important reste la qualification pour la finale.

Nous avons désormais suffisamment de temps pour bien la préparer.

" De son côté, Zakaria Draoui, milieu de terrain de l'USMA, est revenu sur cette demi-finale disputée dans une atmosphère électrique: "Nous sommes habitués à jouer ce genre de rencontres sous pression, mais c'était vraiment désolant de vivre un tel scénario. Nous nous sommes déplacés au Maroc pour jouer au football, pas pour nous bagarrer.

Le match aller à Alger s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Cela n'honore pas le football. Le plus important pour nous reste cette qualification.

" Cette qualification, obtenue dans la douleur, reflète le caractère et la résilience d'une équipe algérienne qui refuse de céder et répond toujours présente dans les moments difficiles.

En atteignant la troisième finale de son histoire, après celle perdue en Ligue des champions face au TP Mazembe en 2015 et celle remportée en Coupe de la CAF face à Young Africans en 2023, l'USMA se rapproche d'un nouveau sacre continental et offre au football algérien une nouvelle opportunité de briller à l'échelle africaine.

Le rendez-vous est désormais pris pour la finale face à la formation égyptienne d'Al Zamalek, où les Algérois tenteront de concrétiser leur rêve et d'inscrire une nouvelle page dans l'histoire du club.

La finale se jouera en aller-retour, les 9 et 16 mai prochains.

Les Usmistes commenceront par recevoir à Alger avant de se rendre en Egypte pour le verdict final.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

L'Algérie avec la 2e plus importante délégation, après le pays hôte

La délégation algérienne pour les Jeux méditerranéens 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, sera la deuxième plus importante délégation après le pays hôte, a annoncé lundi le Comité olympique et sportif algérien (COA).

"La délégation algérienne pour les JM-2026, dans sa liste élargie, est composée de 420 personnes, dont plus de 200 athlètes. La liste définitive sera finalisée dans les délais et annoncée ultérieurement, en fonction notamment des ajustements liés au programme général des disciplines dont certaines pouvant être annulées ou modifiées, par les organisateurs", a détaillé Zoubida Bouyacoub, cheffe de délégation de l'Algérie, lors d'une conférence de presse tenue au siège du COA, marquée par la participation des représentants des différentes fédérations sportives nationales. Selon la même source, les délégations seront logées selon une formule inédite, à bord de deux navires de croisière amarrés à la base navale de Tarente, offrant respectivement 3 200 et 2 300 lits, soit une capacité totale de 5 500 places. Chaque navire sera équipé de trois restaurants ouverts 24 h/24 pour répondre aux besoins des athlètes. Sur le plan organisationnel, Mme Bouyacoub a précisé que "quelques changements de sites ont été annoncés pour certaines disciplines, à l'image du tennis de table et de la natation, tandis que plusieurs infrastructures sont toujours en cours de réalisation. Les organisateurs ont toutefois assuré que l'ensemble des installations seront prêtes avant le 31 juillet 2026".



"Nous œuvrons toutefois pour un rapprochement de ces services des lieux d'hébergement des athlètes, afin d'optimiser le suivi sanitaire", a encore expliqué la même responsable. Par ailleurs, l'épreuve de football masculin a été annulée par les organisateurs et ne figurera pas au programme de cette édition, faute d'un nombre suffisant de nations engagées, le règlement exigeant la participation d'au moins huit équipes.

En vue de ce rendez-vous des rives méditerranéennes, le COA a également mis à la disposition des fédérations sportives une plateforme dédiée à l'inscription des athlètes, en vue de l'acquisition des équipements nécessaires à leur participation. Pour rappel, Zoubida Bouyacoub a pris part à la réunion des chefs de mission, tenue

les 28 et 29 mars en Italie, et qui a regroupé 26 représentants des comités olympiques nationaux sous l'égide du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et du comité d'organisation. Des visites de terrain ont été effectuées au niveau des sites de compétition afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs. Environ 5.000 athlètes venus de 26 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie participeront à cette compétition multidisciplinaire, inspirée du modèle olympique et destinée à promouvoir la coopération entre les nations du bassin méditerranéen. Il est à rappeler que la dernière édition (19e) des Jeux méditerranéens s'est tenue à Oran (Algérie) en 2022, tandis que la première édition avait été organisée à Alexandrie (Egypte) en 1951.

VOILE / FÉDÉRATION ALGÉRIENNE Deux nouveaux membres intègrent le Bureau exécutif

Deux nouveaux membres ont intégré le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de voile (FAV), lors de l'Assemblée Générale de l'instance, tenue le week-end dernier à Alger.

Il s'agit de Sihem Hamai et Benzidane Ben Fagho, alors que les bilans moral et financier de l'exercice 2025 ont été adoptés à l'unanimité, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO), dont les travaux avaient précédé cette AGE.

Le président de l'instance, Nouredine Nadjeh, a remercié l'assistance pour la confiance placée en lui, en promettant de continuer à travailler, pour développer encore plus la discipline.

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE-2026

Le peloton s'élance vers Mostaganem au titre de la 4e étape



4e étape de la 26e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2026) s'est élancée lundi entre Sidi Bel-Abbes et Mostaganem, sur une distance de 134,9 km.

Le départ a été donné dans la matinée depuis la rue de Mactaa par le wali de Sidi Bel-Abbes, M. Kamel Hadji, en présence des autorités locales. Le peloton est composé de 101 coureurs, engagés dans une étape taillée pour les sprinteurs et propice à un regroupement général à l'arrivée. Le parcours tra-

verse plusieurs communes, notamment Sidi Brahim, Aïn El Berd, Zeghloul, Oued Tlelat et Stidia, avant de rallier Mostaganem. L'étape comporte un col de 2e catégorie de 6 km, ainsi que deux sprints intermédiaires situés aux 53e et 99e kilomètres, offrant des opportunités de prise de points pour les spécialistes de la vitesse. Au terme des trois premières étapes, le Belge Yorben Laurysen (équipe Tarteletto-Isorex), vainqueur de la première étape à Oran, conserve le maillot

jaune de leader du classement général ainsi que le maillot vert du meilleur sprinteur. Les maillots à pois du meilleur grimpeur et blanc du meilleur jeune restent respectivement sur les épaules de l'Allemand Michael Pascal et du Sud-Africain Erasmus Alexander. Pour rappel, la 3e étape disputée dimanche entre Tlemcen et Sidi Bel-Abbes (134 km) a été remportée au sprint par le Polonais Przemyslaw Kotulski (formation tchèque Cyklotym Havirov-Tirana). Le maillot orange du coureur le plus combatif est revenu à Sassi Chemeddine (IRB El Kantra), tandis que le maillot noir du meilleur coureur algérien a été attribué à Boudjemaa Anes (NR Dely Ibrahim). Cette 26e édition du Tour d'Algérie comprend dix étapes à travers plusieurs wilayas de l'ouest et du centre du pays, notamment Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Blida, Alger et Tizi Ouzou, pour une distance totale de 1.697,6 km, offrant un parcours riche mettant en valeur la diversité des paysages et du patrimoine national. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le TAC-2026 est placé sous le contrôle du jury des arbitres présidé par l'Espagnol Jorge Gual Martinez, désigné par l'UCI.

TAC-2026

Les coureurs étrangers séduits par la qualité du tracé et l'accueil après la 3e étape

Plusieurs cyclistes participant au Tour d'Algérie International 2026 ont salué l'ambiance singulière qui a marqué la troisième étape reliant Tlemcen à Sidi Bel Abbès, soulignant que la chaleur de l'accueil et la qualité de l'organisation ont conféré à la course une saveur particulière.

Dans ce contexte, le coureur éthiopien Redae Tesfu Bizay, sociétaire de l'équipe professionnelle algérienne "Madar Pro Cycling Team", a déclaré à l'arrivée que "le parcours était long et exigeant, particulièrement dans les zones de dénivelé", précisant que "la beauté des paysages et l'enthousiasme du public tout au long du trajet ont contribué à atténuer la difficulté de l'étape".

De son côté, le cycliste ukrainien Budyak Anatoliy a souligné que l'atmosphère régnant sur la ligne d'arrivée, au boulevard de la Macta, était "excep-



tionnelle à tous points de vue", affirmant que "le public possède une haute culture sportive et sait comment motiver les coureurs à donner le meilleur d'eux-mêmes". Il a également noté que l'interaction entre les cyclistes et la population locale reflète le prestige dont jouit désormais le Tour d'Algérie auprès des athlètes étrangers.

Les éloges ne se sont pas limités à la ferveur populaire mais ont également concerné la qualité du tracé, alliant défi technique et diversité naturelle. Le coureur tchèque Kotulowski Bernard, vainqueur de cette troisième étape, s'est dit très fier de participer à cette édition, soulignant que l'organisation rigoureuse n'a rien à envier aux

grands tours internationaux.

Pour sa part, le Belge Yorben Laurysen, leader au classement général et détenteur des maillots jaune et vert à l'issue de cette étape, a exprimé sa joie de conserver son titre dans une ville aussi belle que Sidi Bel Abbès. Il a souligné le professionnalisme élevé en termes de sécurisation des parcours et de logistique, ajoutant : "La chaleur de l'accueil dans chaque village et ville traversés témoigne d'une culture sportive ancrée chez le peuple algérien. Ce supplément d'âme rend ce Tour spécial par rapport aux autres compétitions internationales".

Il est à noter que cette troisième étape, disputée dimanche sur une distance de 139,1 km, a connu une large participation internationale. La compétition se poursuit ce lundi en direction de la wilaya de Mostaganem pour le compte de la quatrième étape.

COUPE DU MONDE 2026 DE CYCLISME SUR PISTE

L'Algérien Yacine Chalel à pied d'oeuvre en Malaisie

L'international algérien Yacine Chalel a rallié lundi après-midi la Malaisie, en prévision de la dernière manche de la Coupe du monde 2026 de cyclisme sur piste, prévue du 24 au 26 avril courant dans la ville de Nilai.

"Après deux ans d'absence, me voici de retour sur une manche de Coupe du monde, puisque je serai présent dans la dernière manche de la saison 2026, prévue ce week-end en Malaisie" a annoncé le pistard de 31 ans sur ses réseaux sociaux. "Cette compétition est un passage obligé pour être éligible aux prochains

Championnats du monde de la spécialité, et qui seront la première épreuve qualificative aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles" a-t-il ajouté.

Par ailleurs, cette étape de Coupe du monde en Malaisie "me permettra de retrouver des repères au niveau international et de poursuivre ma préparation pour les prochains Championnats d'Afrique, prévus dans un mois, au Nigeria" a encore précisé le coureur de l'Olympique Val d'Oise, qui ambitionne de réussir une bonne fin de saison 2026.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR AU PISTOLET

INTERSERVICES DE POLICE

Début de la compétition à Mascara

Les épreuves du Championnat national de tir au pistolet interservices de police ont débuté, lundi à la salle omnisports du pôle sportif "Chahid Djebbar Mohamed" de Mascara. Cette manifestation sportive, organisée quatre jours durant par le service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la Sûreté d'Oran, en coordination avec la Sûreté de wilaya de Mascara, enregistre la participation de 142 athlètes, hommes et femmes, représentant six régions relevant de la Sûreté nationale.

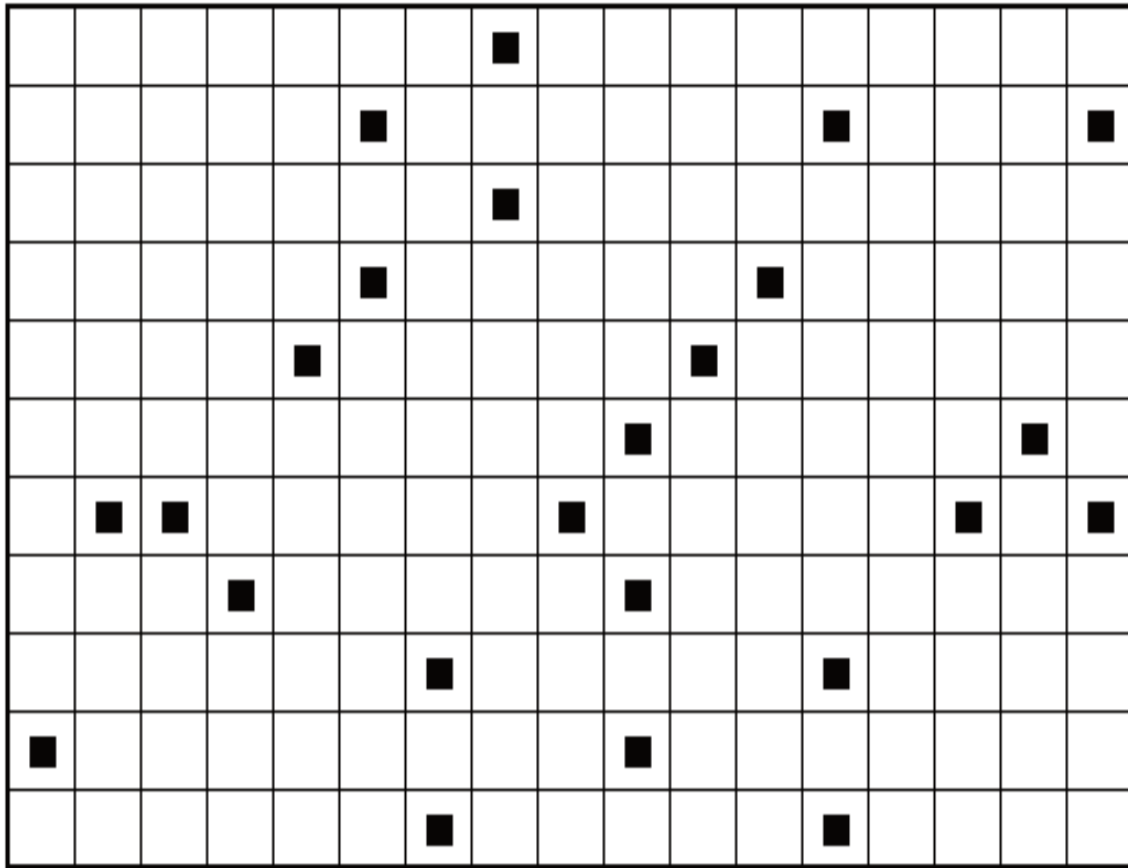
Lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par l'inspecteur régional de la police de l'Ouest à Oran, le contrôleur général de police Moussa Belabbès, en présence du wali de Mascara, Fouad Aïssi, et des autorités locales, il a été souligné que ces compétitions s'inscrivent dans les traditions de la Direction générale de la Sûreté nationale, dans le cadre de la politique de promotion des différentes disciplines sportives au sein du corps de police. Il a ajouté que ce championnat s'inscrit également dans le cadre de la formation continue, visant à sélectionner une élite de sportifs capables de représenter les couleurs nationales dans diverses compétitions, aux niveaux local, régional et international.

Le même responsable a appelé les participants à faire preuve d'esprit sportif et de fair-play, reflétant ainsi le niveau de professionnalisme et d'excellence recherché par la Direction générale de la Sûreté nationale, et contribuant au développement du parcours professionnel et sportif des agents. De son côté, le chef de la sûreté de wilaya de Mascara, le contrôleur de police Sidahoum Hassan, a précisé que ce championnat s'inscrit dans le programme annuel de la Direction générale de la Sûreté nationale relatif aux compétitions sportives entre les services de police pour la saison 2025-2026. Il a indiqué que la compétition regroupe 142 athlètes de différents grades, encadrés par 23 entraîneurs et encadreurs, qui concourront pour les premières places par équipes, ainsi que dans les épreuves individuelles masculines et féminines. Cette compétition verra également la participation honorifique d'une équipe de la Gendarmerie nationale, composée de dix sportifs, dans le cadre du renforcement du partenariat et de la coordination opérationnelle entre la police et la gendarmerie. L'intervenant a salué l'attention accordée par la Direction générale de la Sûreté nationale au développement du sport au sein de la police, à travers la mise à disposition d'infrastructures adéquates et l'investissement dans les ressources humaines, afin de renforcer leur condition physique et leur efficacité dans l'accomplissement des missions sécuritaires. Il a également exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par les autorités locales et les partenaires ayant contribué à la réussite de cette manifestation, tant sur les plans technique que logistique.

A noter que la cérémonie d'ouverture a été marquée par des démonstrations sportives et des exhibitions de techniques d'intervention présentées par les éléments de la sûreté de wilaya de Mascara.

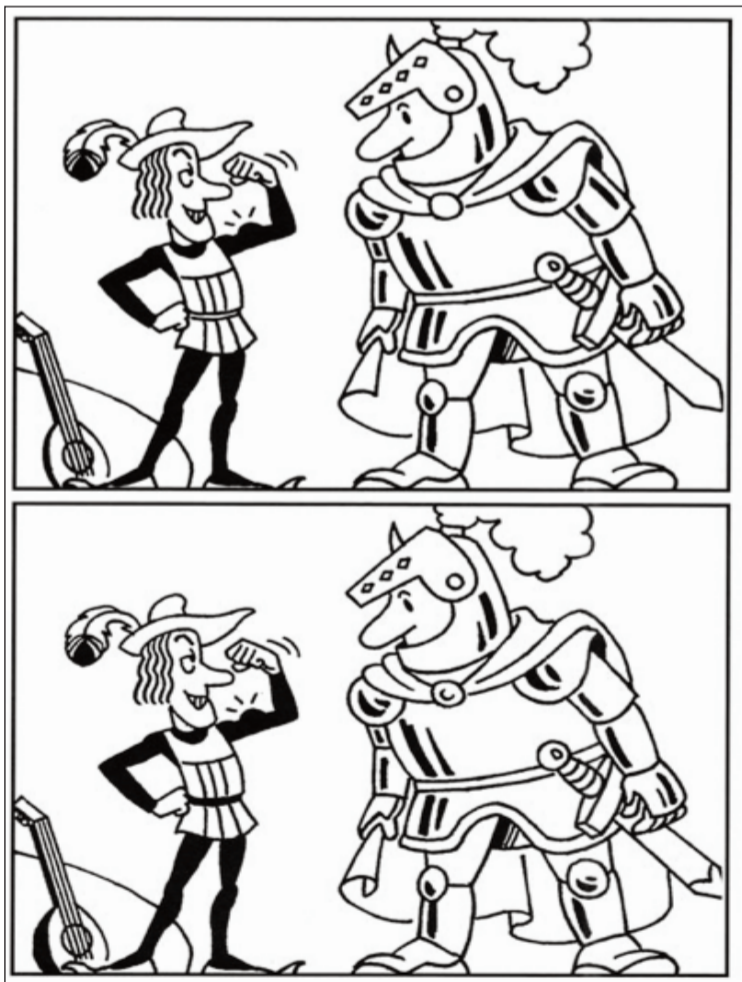
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 - ERE
ERG
RAT
RUT
LEGS
LENT
OPEN
REIN
SETE
TEAM
TUAS
SIGNE
SMART
TROUE
- 4 - ACTE
ENEE
EPIE
ERIN
ETIER
ETUIS
GOSSE
INNES
MANAS
PIGEE
RIOTE
- 5 - AGENT
BISET
EGARE
EPILE
ERIGER
MIAULE
MINUIT
NUAGES
PESEES
PIRATE
RIGIDE
- 6 - CITERA
ECUEIL
EPATER
EPINES
PLEINES
RIGOLES
TEMPLES
- 7 - ASSIEGE
CASSEES
LEONINE
MANEGES
- 8 - MOLESTAI
SESSIONS
TARDERAI
- 9 - ARTERIOLE
PELERINES
RANGERAIT
TEMERAIRE

Jeu des 7 Terreurs

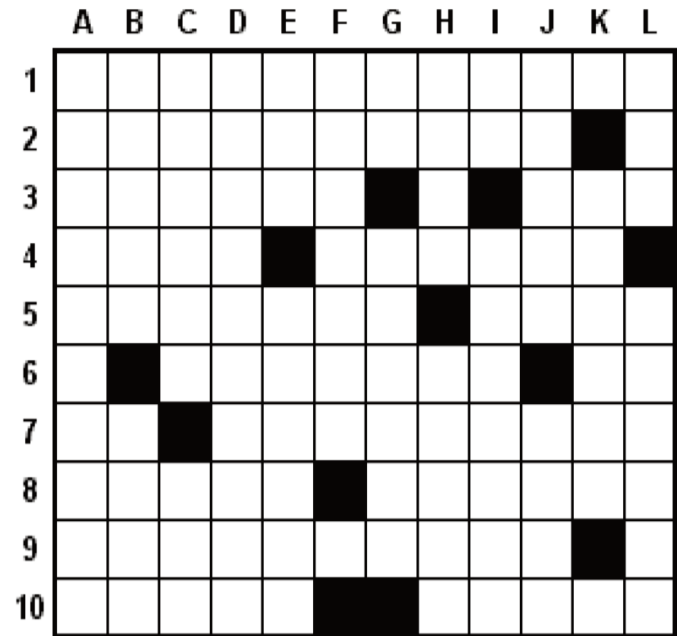


Devinettes
 A ma venue les gens s'enferment
 A la lumière je brille
 Je suis dans les cheveux
 Réponse : le gel

Saviez-vous ?
 Au japon, le nombre quatre est considéré comme porte-malheur !

 C'est tout simplement parce que le mot japonais pour quatre est « shi », qui a la même orthographe et une prononciation similaire à celle du mot « mort ». Si vous vous rendez d'ailleurs au Japon, vous remarquerez que dans certains immeubles et hôpitaux il n'y a pas de quatrième étage !

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Monozygote
 - 2 - Dispensatrice de programmes en série
 - 3 - Principe odorant - Très dense
 - 4 - Baudroie - Donne un choc émotionnel
 - 5 - Passives - Scorpion d'eau
 - 6 - Ironent très bien - Feuilleté
 - 7 - Sigle d'instances supérieures - Exhiberais
 - 8 - Prédomina - Fruit exotique
 - 9 - Se posent sur l'objet des rêveurs
 - 10- Poils de laie - Virages sur les planches

- Verticalement**
- A - Exploiteras
 - B - Vieil incendiaire - Drame pour midinette
 - C - Personnes asservies - Parasite qui peut provoquer des bisous
 - D - Provenant de l'amour physique
 - E - Germandrée - Profitais de ta nourrice
 - F - Travaillera sur son métier
 - G - Terme de diplôme - Détachas de la société
 - H - Romance germanique - Objets d'attraction pour le titi
 - I - Elu normand - Il croise parfois le sortant
 - J - Département des castelroussins - Pilastre d'angle
 - K - Referma en bon ordre
 - L - Destination de projet abandonné - Détinsses

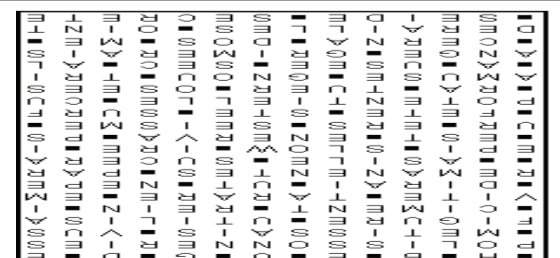
Sudoku

			2	4	9	3		
4			5			8		1
	5						7	2
		4						5
		5	4	9		7		
		8	1	3	5	2	6	4
7			8	5	3	1	2	
5	8		9	2			3	7
2			6	7	1		4	8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	M	P	H	I	T	H	E	A	T	R	E
2	F	O	U	I	R	A	C	H	A	I	S	
3	F	O	S	T	I	G	E	R	A	I	S	
4	O	L	T	S	I	G	E	R	I	N	E	R
5	L	A	U	R	E	S	T	E	A	Y		
6	E	L	A	S	S	E	R	I	M	A		
7	R	E	E	S	S	U	S	A	S	A	I	
8	A	S	A	U	R	V	R	A	I	E		
9	I	S	I	N	I	T	I	E	R	N		
10	T	I	N	T	E	R	A	S	D	O	T	





Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 109
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

Départ de la première course à **16h** - Prix: **Bounty** - Pur-Sang arabe
Distance : **1.700** mètres - Dotation : **350.000** DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. BENSALAH	1 HOULM D'HEM (0)	S. BENYETTOU	57	4	M. BENDJILLALI
T. SOUFFI	2 RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	56	10	PROPRIETAIRE
M. BOUCHENAFI	3 SOLTANAT EL MESK	JJ/ MA. AIDA	53	9	CH. AIDA
M. BENKOUIDER	4 VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	55	8	B. MAHBOUB
MT. CHAOUCHI	5 KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	55	5	PROPRIETAIRE
AH. BENMEBAREK	6 ZAHRA	T. LAZREG	55	12	PROPRIETAIRE
AM. BETTAHER	7 HADJLA D'HEM	K. RAHMOUNE	55	1	L. RAHMOUNE
K. BENHAMOUDA	8 MALIKET EL DJANOUB (0)	M. THAMEUR	55	3	B. AMRAOUI
K. BENHAMOUDA	9 ROFIAL (retiré)	R. KHELILI	55	2	B. AMRAOUI
S. BENAROUS	10 FAHD ESSAHRA	O. CHEBBAH	54	7	B. LAOUFI
MED. BENSAAD	11 CHAMIZA	B. BAGUIRA	53	11	L. BENSAAD
S. BENSAAD	12 CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	53	6	L. BENSAAD

1 - HOULM D'HEM

S. BENYETTOU 57 kg
11-08-2025 1.500 m 8ème
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
14-11-2025 1.600 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
19-12-2025 1.600 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m 1er 1'58"
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable dans cette épreuve.

Conclusion : Une priorité.

2 - RAAD BOUCHAKER

A. ATTIA 56 kg
02-01-2026 1.100 m 5ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
09-02-2026 1.000 m 5ème
T. MEGOUCI 54 kg 14 pts
13-02-2026 1.400 m 5ème
K. ATTIA 54 kg 14 pts
20-02-2026 1.500 m 1er T.N.C
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 2ème
A. ATTIA 57 kg 14 pts
Il s'est imposé récemment à plusieurs reprises consécutives. Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances.

Conclusion : Une possibilité.

3 - SOLTANAT EL MESK

JJ/ MA. AIDA 53 kg
22-06-2025 1.600 m 2ème
JJ/ MA. AIDA 52,5 kg 12 pts
14-11-2025 1.600 m 3ème
JJ/ MA. AIDA 54 kg 12 pts
23-12-2025 1.300 m 1ère T.N.C
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m 2ème
JJ/ MA. AIDA 54 kg 12 pts
23-02-2026 1.600 m 6ème
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré son dernier échec enregistré sur 1.600m.

Conclusion : Une priorité.

4 - VELIANE BORIX

R. BAGUIRA 55 kg
15-12-2025 1.500 m 2ème
R. BAGUIRA 54 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m 12ème
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
26-01-2026 1.400 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 13 pts
23-02-2026 1.600 m 1er T.N.C
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable avec son jockey habituel.

Conclusion : Une priorité.

5 - KAWKEB ECHARK

M. SEMMAHI 55 kg
27-10-2025 1.500 m 3ème
M. SEMMAHI 56 kg 12 pts
19-12-2025 1.600 m 1ère 1'55"
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m 4ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
23-02-2026 1.600 m 3ème
D. BOUBAKRI 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 3ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance logique sur une longue distance. A retenir en très bonne place.

Conclusion : Une priorité.

6 - ZAHRA

T. LAZREG 55 kg
01-11-2025 1.700 m G.P
R. BAGUIRA 56 kg 14 pts
29-12-2025 1.600 m 6ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
23-02-2026 1.600 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 2ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans ce prix sur les 1.700m.

Conclusion : Une priorité.

7 - HADJLA D'HEM

K. RAHMOUNE 55 kg
13-01-2026 1.400 m 2ème
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m retiré
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
27-03-2026 1.200 m 2ème
K. RAHMOUNE 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 2ème
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 1ère T.N.C
D. BOUBAKRI 55 kg 14 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles sous les ordres de K. Rahmoune.

Conclusion : Une priorité.

8 - MALIKET EL DJANOUB

M. THAMEUR 55 kg
11-08-2025 1.500 m 9ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
12-12-2025 1.000 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 15 pts
12-01-2026 1.100 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
16-01-2026 1.200 m 3ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
27-03-2026 1.200 m 1ère T.N.C
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre. Elle ne va pas avoir la partie facile pour se séparer se défendre.

Conclusion : A revoir.

9 - ROFIAL

R. KHELIFI 55 kg
Conclusion : Retiré.
10 - FAHD ESSAHRA
O. CHEBBAH 54 kg
09-02-2026 1.000 m 6ème
B. BAGUIRA 55 kg 14 pts
28-02-2026 1.100 m 4ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
27-03-2026 1.200 m 7ème
A. ATTIA 55 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 10ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
10-04-2026 1.200 m 2ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
Il s'est bien comporté récemment, certes, mais il est difficile de lui accorder un crédit sur une longue distance.

Conclusion : A revoir.

11 - CHAMIZA

B. BAGUIRA 53 kg
18-10-2025 1.100 m 10ème
K. RAHMOUNE 54 kg 13 pts
07-11-2025 1.200 m 1ère T.N.C
T. LAZREG 54 kg 12 pts
21-11-2025 1.500 m 12ème
F. CHAABI 54 kg 17 pts
19-12-2025 1.600 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 11ème
K. RAHMOUNE 54 kg 14 pts

Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

12 - CAYROU KALAYA

D. BOUBAKRI 53 kg
27-10-2025 1.500 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
14-11-2025 1.600 m 1ère 1'57"
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
15-12-2025 1.500 m 3ème
D. BOUBAKRI 54 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m 6ème
D. BOUBAKRI 52 kg 14 pts
30-01-2026 1.300 m 1ère T.N.C
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré son manque de compétition.

Conclusion : Une possibilité.



Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Laghouat
Lundi 20/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE

1-2-5-12-7

QUARTE

G: néant P: 200 DA

QUINTE

G: 17.200 DA P: 90 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

7 - 1 - 4 - 5 - 6
Possibilités: 3 - 12
Champ F : 7 - 1 - 4 - X
Champ P : 7 - 1 - X - 5
Champ D : 7 - 1 - X - X
7 - 1 - 4 - 6 - 5 - 12

PARI QUINTE

7 - 1 - 4 - 5 - 6 - 3
Possibilités: 12 - 2
Champ F : 7 - 1 - 4 - X
Champ P : 7 - 1 - 4 - X - 6
Champ D : 7 - 1 - 4 - X - X
7 - 1 - 4 - 6 - 5 - 12 - 2

